

questions et débat d'éthique

Bruno-Marie DUFFE
Docteur en Philosophie
Professeur d'éthique
médicale et sociale
Aumônier Catholique du
Centre Léon Bérard

approche : il n'y a pas de consensus éthique en matière de santé !

- L'absence (l'impossibilité ?) d'un consensus éthique en matière de santé publique et, plus encore, en matière d'options thérapeutiques, tient au conflit irrésolu, entre des logiques :
 - * la logique **médicale** : le progrès passe par un investissement continu dans la recherche et dans l'activité (savoir-faire)
 - * la logique **économique** : la santé (le droit à l'accès au système de santé) a un coût
 - * la logique **thérapeutique** : à chaque personne doit correspondre une démarche de soins adaptée

prescriptions morales

ou débat éthique ?

- La **morale** – entendue comme système de valeurs et de normes communes à un groupe – affirme et prescrit.
- La **déontologie** traduit, dans les actes propres de la profession les principes et les règles du groupe (principe de bienfaisance)
- **L'éthique** ouvre et maintient ouvert le débat : **que faire ? que faire pour bien faire ? comment faire pour bien faire**
- La loi économique peut, du fait de la 3ème question éthique, venir trancher le débat : la question des moyens est alors dirimante (en termes de possibilités ou en termes de limites)

Les quatre points d'ancrage majeurs du débat éthique

On peut formaliser le débat éthique en posant **quatre points d'ancrage majeurs** :

références : valeurs, convictions et droit/s
qu'est-ce qui s'impose à nous ?

savoirs; savoir-faire; moyens
quelles possibilités ?

débat
sc/medic/éco/po/philo

intention/s et visée/s
où voulons-nous aller ?

situation et contexte
où (en) sommes-nous ?

s'agissant du cancer du sein

- L'analyse du **contexte** fait apparaître une « émulation active » (de la prévention aux résultats des traitements)
- Le **savoir** et les **moyens** – toujours placés sous le signe de la limite – appellent à un déploiement des disciplines engagées
- La **question éthique** risque donc de se focaliser sur l'approche de la personne, de ses droits (et des devoirs inhérents aux droits), du « jeu » des attentes et des propositions
- Les **contraintes économiques** rencontrent donc inévitablement la question des représentations du possible et du souhaitable, de la considération de la personne et du lien social

problématique éthique et dilemmes

- La **problématique éthique**, en matière de cancer du sein, va donc se déployer sur plusieurs plans :
 - * la représentation du **corps** (de la femme, de la mère, de la relation femme-homme)
 - * la question de la **connaissance** et de la décision partagée (avec la femme concernée)
 - * la question de **l'intervention**, vécue comme « mutilation » par les femmes et la question de la reconstruction, « différée » pour un certain nombre d'entre elles...
 - * la question du **coût**, en amont comme en aval.

la question ultime (et intime ?) de la responsabilité

- Le champ de la réflexion éthique concerne toujours, en dernière instance, la question des responsabilités:
qui répond à qui ? qui répond de quoi, à qui ?
- La question vaut sur le registre proprement **médical** aussi bien que sur le registre **économique** et **politique** (entendu comme lieu de la décision et des grandes options)
- Selon Hans Jonas, l'être responsable requiert que l'on considère la personne dont on est responsable :
 - * dans son **intégralité** (le sein et la parole)
 - * dans la **continuité** (de la prévention, des soins, du suivi)
 - * avec le souci de **l'avenir** (qui est aussi le souci du devenir de la personne)

avec et pour l'autre, dans des institutions justes

- On connaît la triade éthique de Paul Ricoeur, qui maintient ouvert l'exercice de la parole et relie sans cesse la parole et l'institution :
- La « visée éthique » en appelle à « **une vie bonne** » (dont les capacités et la promesse peuvent s'accomplir, autant qu'il est possible)
- « **avec et pour l'autre** » (jamais seulement pour l'autre mais avec lui / avec elle)
- « **dans des institutions justes** » (selon le double principe de la **justesse** et de **l'équité** : chaque personne se révélant dans sa singularité et son unicité)